

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Arrêté du 22 juillet 2020 définissant les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux (*rectificatif*)

NOR : TREP2019233Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 août 2020, texte n° 2, rétablir l'annexe de l'arrêté ainsi qu'il suit :



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Carte d'exposition des formations argileuses  
au phénomène de mouvement de terrain différentiel  
consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols**

